



MISE EN LIGNE DE FRANCE 2024

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT - CANTON DE ROYAN - COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN

Séance du Conseil d'Administration du vendredi 22 mars 2024



L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux du mois de mars, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale de Royan.

Présents :

M. Patrick MARENGO, Président, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Denis MOALLIC, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, membres élus
Mme Françoise BAUDE, Mme Marie-Françoise BENOIT, M. Gilles CLABAUT, M. Claude DUCHÉ, Mme Catherine GUIGNARD, Mme Hermine OSTROWSKI, membres nommés

Représentés :

Mme Isabelle CHATEAU donne pouvoir à M. Denis MOALLIC

Absents excusés :

Mme Christiane FOUCHER, Mme Madeline TANTIN

Date des convocations : 18 mars 2024

Membres en exercice : 17
Pour : 15

Membres présents : 14
Contre : 0

Nombre de votants : 15
Abstention : 0

N° 24-037

OBJET : CCAS - REVALORISATION DES TARIFS DES PLATEAUX REPAS LIVRÉS À DOMICILE

Considérant l'augmentation des coûts liés au service de livraison des plateaux repas à domicile (carburant, entretien des véhicules, charges de personnel...),

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver l'augmentation des tarifs des plateaux repas à compter du 1^{er} avril 2024 comme suit :

	Ancien Tarif (TTC) 2023	Nouveau Tarif (TTC) Au 1 ^{er} avril 2024
Personne seule		
Tarif 1-jusqu'à 824 €	9,58 €	10,24 €
Tarif 2-de 825 € à 1157 €	10,70 €	11,36 €
Tarif 3 supérieur à 1157 €	14,08 €	14,74 €
Tarif unique samedi	7,76 €	8,42 €
Couple (cumul ressources M. & Mme)		
Tarif 1-jusqu'à 1432 €	9,58 €	10,24 €
Tarif 2-de 1433 € à 1864 €	10,70 €	11,36 €
Tarif 3 supérieur à 1864 €	14,08 €	14,74 €
Tarif unique samedi	7,76 €	8,42 €

Accusé de réception en préfecture
017-261700116-20240322-DEL-24-037-DE
Date de télétransmission : 02/04/2024
Date de réception préfecture : 02/04/2024

MISE EN LIGNE LE 03-04-2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

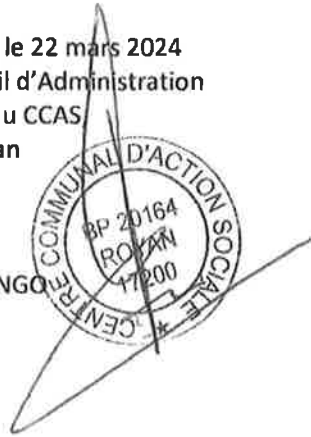
- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver les nouveaux tarifs des plateaux repas livrés à domicile.

Fait à ROYAN, le 22 mars 2024
Pour le Conseil d'Administration
Le Président du CCAS
Maire de Royan

Patrick MARENGO



Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 02/04/2024
Certifié conforme
Centre Communal d'Action sociale de Royan,
le 03/04/2024
Par délégation du Président
La Directrice du CCAS
Frédérique SALLES

Accusé de réception en préfecture
017-261700116-20240322-DEL-24-037-DE
Date de télétransmission : 02/04/2024
Date de réception préfecture : 02/04/2024